

Conférence Intercommunale du Logement

Mis en ligne le lundi 01 octobre 2018

Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat et de la politique de la ville, la CCPOH se devait d'installer une Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

Jeudi 27 septembre, Christian Massaux, président de la CCPOH, accueillait dans les locaux du siège de la communauté de communes, Monsieur le Sous-Préfet de Senlis ainsi que les partenaires liés au Logement et, ensemble ils ont acté la CIL.

Co-présidée par le préfet de l'Oise et Christian Massaux, la CIL est composée des 17 maires de la CCPOH, des représentants des bailleurs sociaux présents sur la communauté de communes, des réservataires de logements sociaux, des associations de locataires, des organismes agréés maîtrise d'ouvrage d'insertion, des associations d'insertion ou de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement et de représentants des personnes défavorisées.

Cette instance a pour objet de définir la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux en concertation avec différents partenaires. L'objectif premier de ce dispositif est de permettre une meilleure mixité sociale à l'échelle du territoire, des communes et des quartiers.

Le président se félicite que la compétence Habitat s'installe progressivement sur l'intercommunalité.

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex

Tél. : 03 44 70 04 01

Fax : 03 44 70 04 02

<http://www.ccpoh.fr/amenager-le-territoire/actualites-667/conference-intercommunale-du-logement-1403.html>